

Assemblée Générale des Maires Ruraux

du 14 Octobre 2017 – Les Bizots

Rapport moral UMCR 71

Mesdames, Messieurs les Maires, cher(e)s collègues,

- Notre dernière Assemblée Générale s'était tenue le 15 Octobre 2016 à Vendennes-les-Charolles, nous avons alors accueilli notamment Pierre Bonte, qui nous avait parlé, avec une ferveur non démentie avec les années, de sa passion pour les des villages de France. Nous avons aussi comme invité Bernard Lacour, Président de la FDSEA 71, qui nous avait dressé le diagnostic de la situation de l'agriculture en Saône-et-Loire, et je veux dire à cette occasion combien les Maires ruraux sont en proximité avec le monde agricole, qui se transforme, mais qui connaît aussi de sévères difficultés.
- Le nombre d'adhérents de votre association reste stable, quasiment identique depuis 3 ans, elle regroupe environ 230 communes, une commune rurale sur deux de Saône et Loire est donc membre de l'UMCR. Je vous remercie donc d'avoir renouvelé votre confiance à l'association ou pour certains d'y avoir adhéré cette année
- Le Bureau de l'association se réunit toutes les 6 à 7 semaines et décide de la conduite d'actions à tenir pour informer nos adhérents, pour défendre et promouvoir la commune rurale. Je vais y revenir.
- Je salue et je remercie tout particulièrement les membres du Bureau qui sont là ce matin, et qui sont avec moi à votre écoute, à votre service, au service de la commune rurale et de l'intérêt général.
- Notre association fonctionne avec le total bénévolat des membres du Bureau et l'appui très professionnel et très efficace de notre secrétaire Évelyne DEBOT.
- Je rappelle que nous sommes membres depuis 2015 de **l'Association des Maires ruraux de France** (A.M.R.F) et nous accueillons cette année Michel Fournier, Maire de Les Voivres (Vosges) et Premier Vice-Président de l'A.M.R.F. Nous sommes satisfaits de cette adhésion, car dans ces temps où l'avenir la commune rurale est incertain, il nous semble que l'Union est indispensable et que, plus nous sommes nombreux, plus nous sommes écoutés.
- Je rappelle aussi que les Maires ruraux travaillent en parfaite cohérence avec l'AMSL, d'ailleurs les Maires ruraux adhèrent généralement aussi à l'Association des Maires de Saône-et-Loire.

- Nos deux associations de Maires sont complémentaires, la vocation de l'UMCR 71 est d'agir plus particulièrement sur les questions de la ruralité et de l'autonomie de la commune rurale.

Retour sur les principales actions de la fin d'année 2016 et des 9 premiers mois 2017 de l'UMCR

Je propose de rappeler quelques actions-clé de fin 2016 et début 17.

La visite du Sénat et de la Sorbonne en Octobre 2016.

- Nous avons visité le Sénat le 19 Octobre 2016, où nous avons été accueillis par le Sénateurs de Saône-et-Loire pour découvrir l'institution et échanger avec eux. Nous avons visité ensuite la Sorbonne. Nous étions 54 élus ruraux présents pour ce déplacement.

Le changement de procédure pour les cartes nationales d'identité

La Préfecture de Saône et Loire a mis en place au mois de Mars dernier la nouvelle procédure d'établissement des cartes nationales d'identité (CNI), Cette procédure a concentré l'instruction des demandes de CNI dans 26 mairies précédemment équipées et habilitées à instruire les demandes de passeports. Le résultat est que le citoyen se trouve éloigné des guichets administratifs compétents pour faire établir une CNI. Les personnes âgées, handicapées ou isolées, sont particulièrement touchées. Elles doivent prendre rendez-vous, avec parfois des temps d'attente de 15 jours, et parcourir plusieurs kilomètres pour déposer une demande de CNI.

Cette mesure a entraîné un affaiblissement supplémentaire de la commune, couplé à une réduction du service à la population. Elle a aussi touché un symbole républicain qui était la remise de la carte d'identité du domicile.

Nous pensons que le combat des cartes d'identité n'est pas totalement terminé. En effet on peut accepter l'idée que les demandes de CNI doivent être effectuées dans les 26 communes de Saône et Loire équipées du matériel de recueil des empreintes. En revanche, **au retour**, après fabrication, les cartes d'identité pourraient très bien être réexpédiées vers la Mairie de proximité. Nous vous proposons de saisir le Préfet de Saône-et-Loire de cette demande de l'UMCR71.

La mise en place du Schéma départemental de coopération intercommunale (SDCI) au 1^{er} Janvier 2017.

Notre action avait consisté en 2016 à prendre une part active dans les discussions autour du nouveau schéma intercommunal.

Nous avons indiqué à Monsieur le Préfet Payet que nous serions très attentifs à ce que la commune ne soit pas dissoute dans de gigantesques et impersonnelles intercommunalités. **Nous avons dit non à plusieurs reprises aux intercommunalités gigantesques**

Au final, 19 intercommunalités sont en place en Saône-et-Loire. Elles sont de taille très différentes, et cela ne constitue pas un problème pour nous, car **à territoires différents, il peut y avoir des organisations et institutions différentes.**

La question essentielle est maintenant de savoir si le Maire rural qui siège dans un Conseil Communautaire réunissant souvent de 70 à 100 personnes, trouve sa place. Nous sommes évidemment à votre écoute, cher(e)s collègues, sur ce sujet.

Le débat public à l'occasion des élections législatives

L'UMCR 71 est intervenue, à l'occasion de la campagne électorale pour les élections législatives.

Bien entendu l'association ne s'est pas prononcée en faveur de tel ou tel candidat, mais nous avons 3 questions-clé aux candidats :

- une question portait sur la **Dotation globale de fonctionnement** et sur l'égalité des territoires, puisque l'Etat lorsqu'il attribue une dotation à une commune rurale de 1€ par habitant, attribue dans le même temps pour une ville une dotation de 2€ par habitant.

-une seconde question portait sur les **services de proximité et notamment sur les services publics et** la remise des cartes nationales d'identité aux habitants

-une troisième question portait sur la **Démocratie locale et l'intercommunalité**. Nous demandions notamment aux candidats quelle était leur position vis-à-vis de l'élection au **suffrage universel direct des conseillers communautaires**, indépendamment du vote communal ?

27 candidats avaient répondu à nos questions, 5 ont été élus et je note que parmi les 5 élus, **4 avaient répondu** à nos questions. Leurs réponses sont toujours disponibles sur notre site internet

<http://www.mairesruraux71.fr>

La participation aux Trophées des Maires 2017

Notre association est partenaire du Journal de Saône-et-Loire pour le jury et la remise des prix des trophées des maires de Saône-et-Loire, qui ont été remis cette année à Macon le 27 Juin dernier.

Nous soutenons cette opération car elle donne l'occasion aux petites communes d'affirmer leur identité et leurs valeurs dans les pages départementales du quotidien départemental.

En 2016, 6 communes rurales avaient obtenu un trophée. En 2017, ce sont 8 communes rurales qui ont été récompensées et valorisées: Matour, Bey, Ouroux-sur-Saône, Saint-Désert, Saint Romain sous Gourdon, Saint-Rémy, Marcigny et Dompierre-les-Ormes.

Réunion de secteur en Bresse

Cette année, nous avons organisé, pour la première fois, une réunion de secteur. Le 1^{er} Juillet dernier, cette rencontre s'est tenue à Diconne, sur l'invitation de JP Theveniaux, avec les maires de Bresse pour échanger et mieux nous connaître. Cette opération a bien fonctionné même si le nombre de participants s'est trouvé amoindri du fait de la concomitance de notre réunion et de la fête de la Gendarmerie à Macon.

Les annonces du nouveau gouvernement au cours de l'été 2017

Nous avons découvert par hasard cet été, au mépris des engagements annoncés, le gel de **300 M€** sur la Dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) principalement.

A quelques jours de la rentrée scolaire, les collectivités ont été mises devant le fait accompli de la diminution du nombre de contrats aidés.

Nous avons évidemment réagi à ce non-respect de la parole donnée d'une concertation préalable avec les territoires avant tout changement.

Le gouvernement a finalement demandé aux Préfets une **dose de souplesse sur les contrats aidés « au cas par cas » en prévoyant dans sa circulaire des dérogations notamment pour les communes rurales**. Il faut que cette circulaire des Ministres soit maintenant respectée.

Priorités de travail des 12 prochains mois :

- nous devons suivre de très près la question des transferts de compétences. Nous ne sommes toujours pas convaincus du bien-fondé de certains **transferts de compétences** automatiques, eau-assainissement par exemple, nous souhaitons que ce transfert eau-assainissement devienne optionnel, comme le demande l'A.M.R.F. De façon plus générale, nous avons besoin de liberté et de souplesse en revenant sur les transferts obligatoires aux EPCI
- nous agissons aussi avec l'Association nationale des maires ruraux de France, qui a adopté lors de son dernier Congrès au mois de Septembre une Motion pour obtenir une **Loi-cadre en faveur des communes et de la ruralité**
- en ce qui concerne les zones rurales, nous demandons de revoir la question des ZRR : une lecture fine nécessaire au maintien en ZRR des communes qui en ont besoin, (correction du décret ZRR qui exclut les communes en agglomération).
- s'agissant des dotations, il faut que l'on mette en place des mécanismes de dotations dynamiques et pérennes, basés sur **l'égalité entre urbains et ruraux**, afin d'assurer une péréquation plus forte.
- Nous serons aussi attentifs au fonctionnement des EPCI, c'est une question de démocratie locale et nous ne voulons pas que les décisions soient prises dans les EPCI par un petit cercle de 2,3 ou 4 personnes.
- nous suivrons notre demande de retour de la remise des CNI dans les Mairies
- enfin, nous suivrons de très près le déploiement de la **fibres optique** dans le département, car là aussi il s'agit d'obtenir l'égalité d'accès au numérique pour les urbains et ruraux, même si l'on constate que les ruraux vont payer contrairement aux urbains.